

## Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse

### D'Staatlech Kannerheemer

organisieren een

#### EXAMEN CONCOURS fir éducateur gradué m/w den 14. Juli 2003

fir d'Aarbecht an eisen Haiser zu Diddeléng an Schëffléng  
Verlaangten Profil:

- een Diplom vum  
éducateur gradué hun.
- Lëtzebuergesch, däitsch  
a franséisch schwätzen  
a schreiw kënnen

D'Demande mat Liewenslaf,  
Foto an den néidegen Diplo-  
mer as un den Direkter vun  
de Staatleche Kannerhee-  
mer bis den 18.06.2003 ze  
schécken.

Maisons d'Enfants de l'Etat

B.P. 51

L- 3801 Schifflange

Tél: 54 71 67

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

### ADMINISTRATION DES BATIMENTS PUBLICS DIVISION DES SERVICES REGIONAUX

#### AVIS D'ADJUDICATION

Le jeudi 26 juin 2003 à 10:00  
heures du matin, il sera  
procédé aux bureaux de l'ad-  
ministration des Bâtiments  
publics, 10, rue du St Esprit à  
Luxembourg, à l'ouverture de  
la soumission concernant les  
travaux ci-après à exécuter  
dans l'intérêt du

#### SERVICE NATIONAL DE LA PROTECTION CIVILE A LUXEMBOURG/GASPERICH: FOURNITURE ET INSTAL- LATION DE MOBILIER (POSTE OPERATEUR) POUR LE CENTRAL DES SECOURS D'URGENCE 112

Envergnure de l'objet:

8 pupitres

Les travaux sont adjugés en  
bloc sur prix unitaires.

Le début des travaux est  
prévu pour le mois de juillet  
2003

La durée prévisible des tra-  
vaux est de 40 jours ouvra-  
bles.

En vue de faciliter la confec-  
tion des dossiers de soumis-  
sion, les amateurs introdui-  
ront leur **candidature écrite**  
au moins 1 jour ouvrable  
avant de retirer le dossier de  
soumission à

l'Administration des  
Bâtiments publics  
"Soumissions"

Boîte Postale 112

L-2011 Luxembourg

Télécopieur: 46 19 19 - 555

Les plans, cahiers de charges  
et bordereaux de soumission  
sont à la disposition des can-  
didats à l'adresse de l'admini-  
stration à partir du jeudi 12  
juin 2003.

Les offres qui sont établies  
sur des bordereaux qui n'ont  
pas été retirés à l'adresse in-  
diquée ci-avant ne sont pas  
prises en considération.

**Une visite obligatoire des  
lieux sera organisée le jeudi  
19 juin 2003 à 10.00 heures.**

## Rendez-vous sur place.

Les pièces conformes aux  
prescriptions des articles 28  
et 29 du règlement grand-du-  
cal du 2 janvier 1989 et por-  
tant l'inscription: "**Soumis-  
sion pour les travaux ...**" doi-  
vent se trouver aux bureaux  
de l'administration des Bâti-  
ments publics, 10, rue du St  
Esprit à Luxembourg, avant  
l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 2 juin 2003

La Ministre des Travaux Publics  
Erna Hennicot-Schoepges

## MINISTERE DE L'ÉDUCA- TION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DES SPORTS

### Mitteilung an alle Kan- didaten der Meisterprü- fung 2004

Hiermit wird den Meisterprü-  
fungskandidaten für das Jahr  
2004 zur Kenntnis getragen,  
dass die Einschreibzeit zu  
den Vorbereitungskursen auf  
die Meisterprüfung und zu  
den Prüfungen am Montag,  
den 16. Juni 2003 beginnt.

Die Zulassungsanträge sowie  
ein Informationsblatt mit zu-  
sätzlichen Erläuterungen kön-  
nen ab diesem Datum bei der  
Handwerkskammer, 2, Circuit  
de la Foire Internationale in  
Luxemburg-Kirchberg ange-  
fordert beziehungsweise ab-  
geholt werden. Ansprechpart-  
ner sind Frau Léontine ANZIA  
Tel.: 42 67 67 - 203 (e-mail:  
leontine.anzia@cdm.lu) und  
Frau Liette EVEN Tel.: 42 67  
67 - 226 (e-mail: liette.even@  
cdm.lu).

Einschreibzeit:

Vom 16.06.2003 bis zum  
18.08.2003.

Nach Ablauf dieses Datums  
kann kein Zulassungsantrag  
mehr berücksichtigt werden.

Die Zulassungsbestimmun-  
gen:

Zur Meisterprüfung sind Per-  
sonen zugelassen, die:

- die Gesellenprüfung mit Er-  
folg bestanden haben oder  
ein vom Direktor der Be-  
rufsausbildung als gleich-  
wertig anerkanntes Diplom  
vorlegen können;
- bis zum 31. Dezember 2003  
das Alter von 18 Jahren er-  
reicht haben.

Die Kurse der Allgemeintheo-  
rie können auch im Rahmen  
der Weiterbildung belegt wer-  
den.

## MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA JEUNESSE CENTRES SOCIO-ÉDU- CATIFS DE L'ETAT

Le Ministère de la Famille, de  
la Solidarité sociale et de la  
Jeunesse organisera le 8 août  
2003 un examen-concours  
d'admission au stage dans les  
carrières

### de l'éducateur gradué (m/f) et du contremaître- instructeur (m/f).

Les candidats doivent rem-  
plir, outre les conditions

générales prévues par le sta-  
tut général des fonctionnai-  
res de l'Etat, les conditions  
d'études suivantes:

- Les candidat(e)s à la car-  
rière d'**éducateur gradué**  
doivent être détenteur(tri-  
ce)s du diplôme luxembour-  
geois d'éducateur gradué  
ou d'un certificat reconnu  
équivalent par le Ministère  
de la Culture, de l'Enseigne-  
ment supérieur et de la Re-  
cherche.
- Les candidat(e)s à la car-  
rière du **contremaître-ins-  
tructeur** doivent être déten-  
teur(trice)s du brevet de

maîtrise **coiffeur pour da-  
mes** ou du brevet de maîtri-  
se **coiffeur pour hommes**.

Les demandes avec copie des  
diplômes et certificats sont à  
adresser au Ministère de la  
Famille, de la Solidarité socia-  
le et de la Jeunesse, section  
Enfance et Famille, 12-14 ave-  
nue Emile Reuter, L-2919  
Luxembourg, pour le 24 juin  
au plus tard.

Le programme d'examen sera  
remis aux candidat(e)s dès  
réception de la demande.

\* \* \*

Le Ministère de la Famille, de  
la Solidarité sociale et de la

Jeunesse engage pour les  
Centres socio-éducatifs de  
l'Etat

### un infirmier diplômé(m/f) ou pédiatrique (m/f) ou psychiatrique(m/f)

• Les candidat(e)s à la car-  
rière de l'**infirmier diplômé**  
ou **infirmier pédiatrique**  
ou **infirmier psychiatrique**  
doivent être détenteur(tri-  
ce)s du diplôme luxembour-  
geois d'infirmier diplômé,  
d'infirmier pédiatrique ou  
d'infirmier psychiatrique  
ou d'un certificat reconnu  
équivalent par le Ministère  
de l'Education nationale, de  
la Formation professionnel-

le et des Sports et disposer  
d'une autorisation d'exercer  
la profession délivrée par le  
Ministère de la Santé.

Les demandes avec copie des  
diplômes et certificats sont à  
adresser au Ministère de la  
Famille, de la Solidarité socia-  
le et de la Jeunesse, section  
Enfance et Famille, 12-14 ave-  
nue Emile Reuter, L-2919  
Luxembourg, pour le 24 juin  
au plus tard.

Pour des renseignements  
supplémentaires, veuillez  
contacter le numéro de télé-  
phone 478-6538.